

Jean Serrero  
avocat à la Cour

MAUZAC - ST-MEYME (Bretagne)

le 28 novembre 1940

~~Monsieur le Bâtonnier~~  
Monsieur le Bâtonnier

J'ai eu l'honneur de vous voir à Vichy au début de Juillet et je vous avais fait part de mon désir de regagner Paris dès ma démobilisation.

Depuis les choses ont changé. Ma femme est tombée malade et j'ai l'intention de la conduire à Rospigan chez ses grands parents et de rester auprès d'elle tant que ce sera nécessaire.

Je'ai lu dans les journaux que les avocats doivent fournir avant le 1<sup>er</sup> Décembre diverses justifications de leur nationalité française d'origine.

En ce qui me concerne je ne puis en fournir mon père etant Espagnol. Toutefois j'ai l'honneur de vous déclarer sous la foi du serment que j'ai fait la campagne 1939-1940 dans une unité combattante (C<sup>o</sup> liippo 77/17 de la 7<sup>e</sup> Division d'Infanterie Coloniale) et que je suis titulaire de deux citations portant chacune attribution de la Croix de guerre.

Je désire me mettre à jour de mes citations arriérées. Aussi j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'en faire indiquer le montant à fin que je puisse me mettre au jour.

A cet égard je me permets de vous signaler que j'ai été instablisé du 25 Août 1939 au 30 novembre 1940 (je devais être démobilisé dans deux jours).

Mon adresse actuelle est la suivante : MAUZAC ST-MEYME (Bretagne). Mon courrier me suivra quand je me déplacrai.



Toutes dispositions ont été prises pour mes dossiers qui se trouvent  
entre les mains de M<sup>e</sup> Bracassac depuis Septembre 1939.

Veuillez croire Monsieur le Bâtonnier à l'assurance de  
mon profond respect.

Jean Seneco

P.S. Je vous ai déjà écrit une lettre dans ce sens. Pour être sûr que  
vous voyez bien je vous en écris une seconde par une voie différente.

© Ordre des Avocats de Paris



Mauzac Saint Meyme le 18 novembre 1940

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai eu l'honneur de vous voir à Vichy au début de juillet et je vous avais fait part de mon désir de regagner Paris et de ma situation.

Depuis les choses ont changé. Ma femme est tombée malade et j'ai l'intention de la conduire à Perpignan chez ses grands-parents et de rester auprès d'elle tant que ce sera nécessaire.

Je lis dans le journal que les avocats doivent fournir avant le 1<sup>er</sup> Décembre diverses justifications de leur nationalité française d'origine.

En ce qui me concerne je ne puis en fournir une parce que je suis Espagnol. Toutefois j'ai l'honneur de vous déclarer sur la foi du serment que j'ai fait la campagne 1939-1940 sans une unité combattante (Compagnie hippo 77/17 de la 7<sup>e</sup> Division d'Infanterie Coloniale) et que je suis titulaire de deux citations portant chacune attribution de la Croix de guerre

Je désire me mettre à jour de mes cotisations arrières aussi j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'en faire indiquer le montant à fin que je puisse me mettre en règle.

Mon adresse actuelle est la suivante : MAUZAC - S<sup>t</sup> MEYME (Bordeaux). Mon courrier me suivra quand je me déplacerais.

Toutes dispositions ont été prises pour mes dossiers qui se trouvent entre les mains de M<sup>e</sup> Bracasse depuis Septembre 1939

Veuillez agréer Monsieur le Bâtonnier l'assurance de mon respect.

Jean Ferrero